Docusign Envelope ID: 979959B7-844C-85D2-813E-4618619469D2

REÇU EN PREFECTURE
le 01/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20260630-2026_06_355

opéra de lille

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

OBJET

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2026

N°	2026	06	355
Le 30 juin à 9h			

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à Lille (Opéra de Lille)

DATE DE CONVOCATION	MEMBRES	PRÉSENTS	ABSENTS REPRÉSENTÉS	ABSENTS
Le 15 juin 2026	Monsieur Arnaud Deslandes représenté par Madame Marie-Pierre Bresson	X		
	Madame Nathalie Sedou	X		
	Madame Amy Bah	X		
	Monsieur Franck Hanoh	X		
NOMBRE DE MEMBRES	Madame Souad Marty-Zaomi	X		
	Madame Marianne Duvoux	X		
EN EXERCICE	Madame Margaux Rouchet	X		
22	Madame Julie Garcia		X	
	Monsieur Michel Delepaul	X		
	Monsieur Alain Cambien	X		
PRÉSENTS	Madame Marie-Noëlle Nirel	X		
	Madame Delphine Blas	X		
14	Monsieur Jean-Paul Mulot		X	
	Monsieur Grégory Tempremant	X		
REPRÉSENTÉS	Monsieur François Decoster		X	
	Monsieur Sébastien Chenu			X
7	Monsieur Bertrand Gaume		X	
	Monsieur Hilaire Multon		X	
VOTANTS	Madame Pascale Pronnier	X		
	Monsieur Matthieu Rietzler		X	
21	Monsieur François Martin		X	
	Madame Marion Tinoco	X		

Docusign Envelope ID: 979959B7-844C-85D2-813E-4618619469D2

REÇU EN PREFECTURE
le 01/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20260630-2026_06_355

opéra de lille

N° 2026-06-355 : Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 5 mars 2026

Délibération n° 2026-06-355 du 30 juin 2026 du Conseil d'administration de l'EPCC « Opéra de Lille »,

Conformément aux lois n° 2002-6 du 4 janvier 2002 et n° 2006-723 du 22 juin 2006, relatives à la création d'établissements publics de coopération culturelle et à leurs fonctionnements,

Conformément aux décrets n° 2002-1172 du 11 septembre 2002 et n° 2007-788 du 10 mai 2007 relatifs aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

Conformément à l'arrêté préfectoral du 4 décembre 2007, portant création de l'EPCC Opéra de Lille,

Il est proposé au Conseil d'administration d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 5 mars 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide avec 20 voix pour et 1 abstention d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 5 mars 2026.

Régulièrement publié et transmis en Préfecture le

Fait à Lille le 30 juin 2026
Doyen du Conseil d'administration de l'Opéra de Lille,
dans l'attente de l'élection d'un.e nouveau.elle Président.e

DocuSigned by:
Alain CAMBIEN
95456706DDA34FB...
Alain Cambien

Docusign Envelope ID: 979959B7-844C-85D2-813E-4618619469D2

REÇU EN PREFECTURE
le 01/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20260630-2026_06_355

opéra de lille

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'EPCC OPERA DE LILLE

réuni le 5 mars 2026 à 10 h

Docusign Envelope ID: 979959B7-844C-85D2-813E-4618619469D2

REÇU EN PREFECTURE
le 01/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20260630-2026_06_355

*Le 5 mars 2026, à 10 heures, le Conseil d'administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle « **Opéra de Lille** » s'est tenu au siège dudit établissement, sis 2 rue des Bons Enfants à Lille, sur convocation de sa Présidente Marie-Pierre BRESSON.*

Présents :
Mme Marie-Pierre BRESSON, Ville de Lille
Mme Marielle RENGOT, Ville de Lille
M. Jacques RICHIR, Ville de Lille
Mme Sylviane DELACROIX, Ville de Lille
Mme Nathalie SEDOU, Ville de Lille
Mme Vanessa DUHAMEL, Ville de Lille

M. Alain CAMBIEN, MEL
Mme Marie-Noëlle NIREL, MEL
M. Jacques DUCROCQ, MEL

M. Jean-Paul MULOT, Région Hauts-de-France
M. Grégory TEMPREMANT, Région Hauts-de-France

M. Guillaume AFONSO, État
M. Nicolas GUINET, État

M. Matthieu RIETZLER, Personnalité qualifiée

M. François MARTIN, Représentant du personnel
Mme Marion TINOCO, Représentante du personnel

Pouvoirs :
Mme Catherine MORELL-SAMPOL a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre BRESSON
Mme Delphine BLAS a donné pouvoir à Mme Sylviane DELACROIX
M. Patrick GEENENS a donné pouvoir à M. Alain CAMBIEN
M. François DECOSTER a donné pouvoir à M. Jean-Paul MULOT
Mme Pascale PRONNIER a donné pouvoir à M. Matthieu RIETZLER

Assistaient également à la séance :
Pour les services
Mme Perrine DUBOIS, Ville de Lille
Mme Natasa BOGOVAC, MEL
M. Dimitri VAN MEENIN, Région Hauts-de-France

Pour l'Opéra de Lille
Mme Barbara ECKLE, Directrice
Mme Euxane de DONCEEL, Directrice administrative et financière
Mme Ada BAILLON, Assistante de la direction générale et artistique
Mme Émilie DUJARDIN, Assistante de la direction administrative et financière
M. Frédéric ANTROP, Agent comptable

Mme Karine ROUSSEL, rédactrice, société RédaScop

Le quorum étant atteint et les membres du Conseil d'administration ayant été convoqués dans les conditions fixées par les statuts, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Docusign Envelope ID: 979959B7-844C-85D2-813E-4618619469D2

REÇU EN PREFECTURE
le 01/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20260630-2026_06_355

Mme Marie-Pierre BRESSON rappelle que le Conseil d'administration est appelé à délibérer sur les points suivants :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 11 décembre 2025 6
2. Désignation d'une personnalité qualifiée 6

FINANCES 7

3. Remboursement de frais des personnalités qualifiées.....7
4. Décision budgétaire portant virement de crédits de dépenses imprévues en 2025.....7
5. Approbation des comptes 2025 7
6. Marchés publics conclus en 2025.....12
7. Décision modificative n°1 au budget 2026 13
8. Autorisation de réaliser des virements de crédits entre chapitres 13

PROJET ARTISTIQUE 13

9. Renouvellement du conventionnement de Théâtre Lyrique d'Intérêt National.....13
10. Présentation de la programmation de la saison 2026-2027.....13

ADMINISTRATION GENERALE 14

Docusign Envelope ID: 979959B7-844C-85D2-813E-4618619469D2

REÇU EN PREFECTURE
le 01/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20260630-2026_06_355

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de Marie-Pierre BRESSON.

Marie-Pierre BRESSON procède à l'appel, salue l'ensemble des administrateurs et ouvre la réunion du Conseil d'administration de l'Opéra de Lille.

En préambule, Marie-Pierre BRESSON indique qu'il s'agit du dernier Conseil d'administration du mandat des élus municipaux et métropolitains. C'était un plaisir et un honneur pour elle de présider cette instance, au sein de laquelle les débats ont toujours été très fructueux et courtois.
Marie-Pierre BRESSON adresse ses remerciements aux membres du Conseil d'administration et exprime toute l'admiration qu'elle porte à l'égard de l'équipe de l'Opéra de Lille, pour tout le dévouement et l'inventivité dont elle fait preuve. Enfin, elle salue le talent que ses deux directrices successives ont déployé à la tête de cette magnifique maison.
Marie-Pierre BRESSON annonce les sujets à l'ordre du jour de la réunion.

Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 11 décembre 2025

Marie-Pierre BRESSON s'enquiert d'éventuelles demandes de modification.
Aucune remarque n'est formulée.
Le procès-verbal du Conseil d'administration du 11 décembre 2025 est approuvé en l'état.

Désignation d'une personnalité qualifiée

Marie-Pierre BRESSON indique que, suite à la démission de Monsieur Jan VANDENHOUWE, il est proposé de nommer Monsieur Matthieu RIETZLER, Directeur de l'Opéra de Rennes, en tant que personnalité qualifiée. Les deux établissements partagent des similitudes, notamment le conventionnement « Théâtre Lyrique d'Intérêt National » et une certaine manière de concevoir l'administration d'un Opéra.

Lorsqu'il a rencontré Barbara ECKLE, Matthieu RIETZLER lui a expliqué que l'Opéra de Rennes ressemblait à l'Opéra de Lille, bien qu'il soit en tous points un tiers plus petit. Les deux établissements partageant des valeurs communes (innovation, ouverture, lien au territoire), il est d'autant plus heureux d'apporter sa modeste contribution aux travaux du Conseil.

Matthieu RIETZLER présente son parcours : il a été Secrétaire général de l'Opéra de Lille entre 2008 et 2012, avant d'intégrer la Maison de la Danse à Lyon en tant que Secrétaire général, puis de prendre la direction de l'Opéra de Rennes en 2018. Il conserve des attaches dans la région, puisqu'il enseigne à Sciences Po Lille et que l'Opéra de Rennes est l'un des membres de la *co[opéra]tive*, collectif de production lyrique, aux côtés de l'Atelier lyrique de Tourcoing et du Théâtre-Opéra de Compiègne.

Matthieu RIETZLER est désigné en tant que personnalité qualifiée à l'unanimité des présents.

Docusign Envelope ID: 979959B7-844C-85D2-813E-4618619469D2

REÇU EN PREFECTURE
le 01/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20260630-2026_06_355

FINANCES

Remboursement de frais des personnalités qualifiées

Marie-Pierre BRESSON invite les membres du Conseil d'administration à valider le principe du remboursement des frais de transport, d'hébergement et de repas engagés par les personnes qualifiées résidant hors de la région des Hauts-de-France, sous réserve de présentation de justificatifs.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Décision budgétaire portant virement de crédits de dépenses imprévues en 2025

Euxane de DONCEEL rappelle que le chapitre 022 « dépenses imprévues » permet, si un autre chapitre n'était pas suffisamment doté, de régulariser les mouvements opérés. Lors de la clôture de l'exercice 2025, il a été nécessaire d'utiliser ce chapitre pour régulariser :

- une dépense de 24,75 € au chapitre 40 « opérations d'ordre » (loyer) ;
- une dépense de 37 831,10 € sur le chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés ».

S'agissant de ces dépenses, une Décision Modificative avait été votée au mois de décembre 2025 sur la base des informations disponibles à date. Cependant, entre mi-novembre et mi-janvier, sont intervenues de nouvelles dépenses liées au travail préalable sur *L'Affaire Makropoulos*, à la captation de *L'Écume des Jours* et au remplacement du recours à la prestation par des dépenses salariales.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Approbation des comptes 2025

Marie-Pierre BRESSON rappelle que cette année 2025 a été marquée par la transition entre deux directions.
Le résultat d'exploitation de -61 076,68 € est sensiblement meilleur que prévu. L'exercice est marqué par l'augmentation des recettes propres (notamment la billetterie). La fréquentation renoue avec le niveau de l'avant COVID.
La programmation telle qu'elle est conçue permet de considérer que la part liée à l'artistique reste très légèrement majoritaire par rapport à la part liée au non-artistique (Théâtre en ordre de marche) dans le budget global. L'exercice a également été marqué par la baisse des subventions de certaines collectivités (-20 000 de la Ville de Lille, -53 000€ de la Région Hauts-de-France).

Euxane de DONCEEL indique que le rapport figurant en page 23 du dossier permet de disposer d'éléments graphiques précis sur les écarts entre le budget voté en décembre 2024 et le réalisé. Le résultat est relativement satisfaisant, proche de l'équilibre, alors que l'atterrissage prévisionnel annoncé en Conseil d'administration de décembre 2025 présentait un déficit plus important ; entre le 15 novembre et le 20 décembre, l'évolution à la hausse de la billetterie et quelques refacturations liées aux tournées ont joué en faveur de l'Opéra.

Docusign Envelope ID: 979959B7-844C-85D2-813E-4618619469D2

REÇU EN PREFECTURE
le 01/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20260630-2026_06_355

- ✓ **Les recettes**

En 2025, l'Opéra a subi une baisse de ses financements publics (hors contributions statutaires) de 3,6 % ; l'Etat qui avait initialement prévu une baisse sur la subvention Finoreille a finalement pu réabonder en fin d'exercice le dispositif quasiment à hauteur de 2024. L'Etat a aussi soutenu l'Opéra itinérant. Les aides à l'emploi ont augmenté de 9 %.
Les recettes propres sont supérieures de 446 000 € au budget (+23 %), grâce aux coproductions (97 k€), à la billetterie (133 k€), à la location d'espaces (83 k€) et aux locations des productions (203 k€).
En 2026, la dynamique semble un peu moins intense au regard des sollicitations concernant les locations d'espaces.
Le montant des coproductions est supérieur de 52 % au prévisionnel, notamment grâce au soutien non négligeable du coproducteur audiovisuel Ozango pour les captations de *Faust* et de *L'Écume des Jours*.

L'année 2025 a été très satisfaisante pour les productions lyriques en diffusion, à Lausanne, au Japon, à Bâle, à Marseille, etc, notamment pour celles n'ayant pas eu de coproducteur lors de leur création (par exemple *Le Songe d'une nuit d'été*). Outre les locations internationales, les coréalisations et partenariats locaux (le Grand Bain, Latitudes contemporaines, lille3000) ont généré 45 000 € de recettes.
En termes de mécénat, l'objectif de 480 000 € est atteint à 92 % (440 686 €), et alors que la salariée responsable du mécénat ne s'y consacre pas à 100 %, occupée par d'autres missions. Certains mécènes souhaitent flécher un soutien sur une production ou sur Finoreille (qui représente 39 % du mécénat). À ce propos, la fondation Orange vient de confirmer un engagement triennal.
Les recettes de billetterie ont dépassé le million d'euros au cours des deux dernières années. Cette augmentation s'explique principalement par la fréquentation et la légère augmentation des tarifs.
L'Opéra a obtenu un crédit d'impôt « spectacle vivant » (7 000 € en 2025 pour *Le Château de Barbe-Bleue* et un surplus de 41 000 € sur une production de 2022, *Like Flesh*).

- ✓ **Les dépenses**

Le budget du Théâtre en ordre de marche augmente de 1,2 % par rapport au budget primitif, lié principalement à la hausse ponctuelle de la masse salariale de 78 k€ (mise en œuvre du nouveau projet) et à l'augmentation du loyer de l'Opéra de 40 k€ (annexé sur l'indice IRL). Les dépenses hors masse salariale diminuent de 0,3 %. Il est à noter que 61 203 € ont été consacrés à des licences et logiciels informatiques (imputés en investissement il y a quelques années).

Les achats sont inférieurs de 14 % au budget prévisionnel. Quant aux dépenses liées au personnel permanent, qui représentent 65 % du total, elles augmentent légèrement, conformément aux estimations revues pendant l'année. L'écart par rapport aux exercices antérieurs s'expliquent par la création de deux postes de machinistes (au lieu d'intermittents) en 2023, d'un poste de régisseur lumière, de la fin de 4 ans de vacance de poste sur la régie son, puis des frais liés à six mois de double direction, de la création d'un poste de directeur de la programmation et de la dramaturgie ainsi qu'au recours à des renforts en communication et au service des relations avec le public pour assurer le lancement du projet de Barbara ECKLE.

L'équipe permanente a ainsi été recalibrée, mais la charge de travail conséquente demeure un sujet de préoccupation. Les salariés sont pleinement engagés et adhèrent au projet de Barbara ECKLE. Des inquiétudes avaient déjà été partagées avec le Conseil d'administration sur les capacités financières à mettre en œuvre ce dernier. Pour limiter les dépenses, les équipes internalisent plus de tâches. Faute de pouvoir bénéficier de ressources supplémentaires pourtant logiquement requises pour l'installation d'un nouveau projet, le flux est tendu, mais cette situation ne peut perdurer à moyen terme.

Docusign Envelope ID: 979959B7-844C-85D2-813E-4618619469D2

REÇU EN PREFECTURE
le 01/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20260630-2026_06_355

Concernant les dépenses artistiques, l'opéra représente plus de 70 % des dépenses inscrites au budget de programmation artistique. Si la proportion dédiée à l'opéra est identique aux années antérieures, le budget en volume € est moindre. Un effort a été consenti pour restreindre les dépenses correspondant aux trois productions lyriques portées par l'Opéra afin d'absorber les dépenses liées à l'installation du nouveau projet et aux programmations artistiques des saisons à venir (telles que *Mars*).

Le budget danse/concert/opéra pour tous/Finoreille s'équilibre. Par ailleurs, les dépenses de production audiovisuelle subissent une augmentation sensible compte tenu de la décision de réaliser la captation de l'œuvre peu jouée l'Ecume des jours. Les dépenses de communication sont contenues, avec une tendance à l'internalisation. Enfin, les réductions des dépenses de réception représentent 12 %.

En conclusion, le déficit représente 0,47 % du budget, grâce à la volonté affirmée de l'équipe de contenir les dépenses.

Marie-Pierre BRESSON s'enquiert d'éventuelles observations sur la situation.

Marielle RENGOT salue l'effort consenti au quotidien, sans toucher à la qualité artistique, grâce à la motivation du personnel.

Nathalie SEDOU s'enquiert d'éventuelles suppressions durables de dépenses.

Euxane de DONCEEL explique que l'investissement dans un nouveau logiciel de comptabilité a été reporté suite à l'échec du prestataire de répondre aux besoins de l'Opéra, soit une réduction ponctuelle, tandis que les impacts de certaines modifications du fonctionnement ne seront visibles qu'en 2026. Elle disposera d'un meilleur recul courant 2026.

Nathalie SEDOU salue l'augmentation des recettes de billetterie. Elle s'enquiert d'autres perspectives de locations de production en 2026.

Euxane de DONCEEL explique que *Le Songe d'une nuit d'été* a été présenté à Séville en février 2026 et *Faust* sera joué à Palma à l'automne. Ces locations n'atteindront néanmoins pas les montants de 2025. En revanche, la refacturation varie en fonction de la coactivité : le recours aux intermittents pour des tournées est plus coûteux que lorsque ce sont les équipes permanentes qui partent avec la production.

Nathalie SEDOU constate l'internalisation de tâches à la communication et s'enquiert d'autres tâches réinternalisées.

Euxane de DONCEEL explique que le secrétariat général et le service des relations avec les publics sont mobilisés, notamment à l'occasion des Open Week et de la rédaction des brochures des constellations. Une réflexion est en cours sur la capacité de l'Opéra à préserver les quelques renforts en CDD recrutés pour cette saison de lancement.

Nathalie SEDOU demande quels enseignements ont été tirés du nouveau séquencement de la saison, couronné par les Open Week et quels sont les retours à ce sujet, susceptibles de modifier cette organisation.

Docusign Envelope ID: 979959B7-844C-85D2-813E-4618619469D2

REÇU EN PREFECTURE
le 01/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20260630-2026_06_355

Par ailleurs, Nathalie SEDOU a toujours défendu l'intérêt de la représentation du CSE au sein du Conseil d'administration, qui aurait permis d'avoir un retour officiel de l'instance. Elle s'enquiert d'un éventuel changement de cette règle tacite dans le cadre de la future nouvelle présidence, sachant qu'elle s'abstient systématiquement de voter les sujets relatifs aux Ressources Humaines faute de disposer de ce retour.
Quoi qu'il en soit, Nathalie SEDOU félicite l'équipe de l'Opéra, qui absorbe une charge de travail supplémentaire.

Barbara ECKLE explique que les nouveaux formats et les brochures trimestrielles font partie intégrale du nouveau projet : les Open Week sont étroitement liés à la proposition artistique, et dépendent des collaborations avec les associations et les artistes locaux. Lors des deux derniers Open Week, la loge retardataire a été ouverte pour laisser voir la Grande salle et la scène, ainsi que la Rotonde, avec une installation artistique auparavant exposée au Fresnoy. Une scénographe a été chargée de la mise en espace et une autre sera sollicitée pour la saison 2026-2027, pour modifier le cadre visuel.

La brochure trimestrielle est ajustée selon le contenu de chaque constellation. Il serait possible de réduire légèrement son nombre de pages, mais l'idée est de conserver le format, pour promouvoir les constellations, la connaissance de la parole des artistes et des associations avec lesquelles l'Opéra travaille. Les retours sont très enthousiastes, notamment pour les Open Week. Il semble nécessaire de poursuivre cette ouverture au regard du fait qu'à cette occasion, beaucoup de visiteurs qui n'ont jamais mis les pieds à l'Opéra s'emparent de l'espace sans avoir besoin de s'engager. Barbara ECKLE est très heureuse que cette opération fonctionne, favorisée par l'emplacement central de l'Opéra.

Barbara ECKLE dispose de très bons retours s'agissant des brochures, sachant que seuls ceux qui la lisent se sont exprimés à ce sujet.

Nathalie SEDOU remarque qu'organiser un Open Week du mardi au samedi soir peut s'avérer lourd pour l'équipe en termes de charge de travail, avec la succession des soirées.

Barbara ECKLE souligne l'existence de propositions d'après-midi destinées aux familles, le week-end. Les Open Week du début de la saison 2026-2027 seront raccourcis d'un jour. Pendant la semaine, l'atmosphère de l'Open Week est plus calme, ce qui permet au public de se laisser porter et découvrir sans être dérangé. Barbara ECKLE souhaiterait donc conserver cette ouverture en semaine, en sus des week-ends plus intenses.

Euxane de DONCEEL explique qu'en octobre 2025, toute l'équipe était présente tous les jours pour ce tout nouveau format. Sur la 2ème édition, la rotation du personnel a été plus claire. Le format, le contenu et la préparation se stabilisent, car l'équipe a tiré des conclusions de la première édition et a fait évoluer l'organisation.

Par ailleurs, le règlement intérieur du Conseil d'administration prévoit la présence de représentants des salariés et non du CSE au sein de l'instance, conformément à la pratique en vigueur au sein des EPCC, pour distinguer les différents rôles. Le Conseil d'administration est une instance de gouvernance de l'Opéra et non de dialogue social. En CSE, Euxane de DONCEEL présente les ordres du jour du Conseil d'administration. A l'inverse, le CSE diffuse parfois des messages au Conseil d'administration par l'intermédiaire des représentants du personnel.
Euxane de DONCEEL salue à cette occasion la qualité du dialogue, ouvert et constructif avec le CSE.

Docusign Envelope ID: 979959B7-844C-85D2-813E-4618619469D2

REÇU EN PREFECTURE
le 01/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20260630-2026_06_355

Marion TINOCO, qui travaille avec de nombreux élus du CSE au sein du Secrétariat général, confirme que le dialogue avec le CSE fonctionne bien. Elle constate que le projet Open Week est dorénavant rodé, sachant que le personnel contribue à la programmation, en tentant de mettre en avant les artistes locaux. Le public choisit quel soir il va venir. Le week-end est d'autant plus intense que le public comporte alors des touristes, outre de nombreuses personnes qui n'ont jamais osé passer le pas de la porte. Ces projets sont très bons pour cette maison et c'est un plaisir d'y travailler en étant davantage à la rencontre des publics.

Nathalie SEDOU ne nourrit aucun doute sur ce point. Elle a assisté à la projection du *Kid,* sonorisée par l'ONL : le public présent était particulièrement fasciné d'être au sein de l'Opéra, alors que le lieu était vraiment adapté au format du film.

Nathalie SEDOU n'est cependant toujours pas convaincue par les arguments apportés s'agissant de l'absence de représentant du CSE au sein du Conseil d'administration.

François MARTIN remercie Nathalie SEDOU de s'inquiéter de la charge de travail importante qui pèse sur l'équipe de l'Opéra. Celle-ci était parfaitement consciente que l'arrivée d'une nouvelle direction s'accompagnait d'un projet ambitieux. Lorsque Caroline SONRIER était directrice, le projet d'ouverture de week-end avait été annulé faute de budget. Barbara ECKLE a réussi ce que l'équipe n'imaginait pas possible à un moment donné. C'est un plaisir, et l'équipe adhère pleinement au projet, d'autant que sa mise en œuvre se déroule sans bouleverser l'organisation. Par ailleurs, l'équipe de l'Opéra est pleinement consciente de la contribution des partenaires de l'Opéra : à ce titre, François MARTIN salue le fait que la DRAC ait réabondé Finoreille et accompagné l'Opéra en région.

François MARTIN revient sur les Open Week, qu'il juge particulièrement importants en tant que salarié et spectateur. Il a beaucoup écouté le public parler à cette occasion, et félicite les équipes des relations avec les publics et communication pour avoir permis au public d'investir l'Opéra de toutes les manières, d'interagir et de participer. Les messages sur les réseaux sociaux confirment cet enthousiasme. Le drapeau de l'Opéra flotte haut.
Si François MARTIN comprend la question de Nathalie SEDOU sur le CSE, il met en exergue l'existence d'un vrai dialogue. Le cas échéant, les représentants du personnel n'hésiteront pas à interpeller les membres du Conseil d'administration, comme ils l'avaient fait en déplorant que l'arrivée d'une nouvelle direction ne s'accompagne pas d'un soutien financier accru.

Barbara ECKLE estime que l'investissement de l'équipe a contribué au succès des Open Week. Elle participe à la programmation, au lien avec les associations et les artistes locaux : cette implication est facteur de succès.
Les moyens dédiés aux Open Week sont minimes au regard des bénéfices : ces manifestations ont permis d'accueillir 9103 personnes au total lors des 2 premières éditions, grâce à l'implication des acteurs locaux de la vie artistique, culturelle et sociale. Au total, le nouveau public représente 37 % de la fréquentation de la programmation au jour du Conseil d'administration, et la moyenne d'âge du public a baissé de 56 à 49 ans en six mois.

Matthieu RIEZLER explique que Christian Merlin, critique théâtre au Figaro, est venu à Rennes. Il s'était rendu à deux reprises à Lille pour *L'Affaire Makropoulos* et *L'Écume des jours*. La dynamique du projet de l'Opéra est identifiée à l'échelle nationale.
Matthieu RIEZLER était présent lors de la première du *Songe d'une nuit d'été* en 2022 et s'était demandé s'il était raisonnable de lancer une telle production sans coproducteur. Il s'avère qu'il avait tort au regard du succès de ce spectacle et ne doute pas que les projets à venir rencontreront un succès équivalent.

Docusign Envelope ID: 979959B7-844C-85D2-813E-4618619469D2

REÇU EN PREFECTURE
le 01/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20260630-2026_06_355

Alors que les finances se contractent, et que le besoin est important, les équipes des Opéras, et pas seulement celle de l'Opéra de Lille, sont fortement sollicitées, au-delà même du contexte de lancement d'un nouveau projet.
Marie-Pierre BRESSON se réjouit que l'Opéra parvienne enfin à faire rentrer les jeunes assis sur les marches de l'Opéra lors du prochain Open Week, sous le soleil.

Frédéric ANTROP présente ensuite le rapport financier de l'exercice.
Au 31 décembre 2025, la trésorerie de l'Opéra s'établissait à 1,673 M€ (contre 2,3 M€ l'année précédente, ce qui s'explique par le fait que d'importantes dépenses aient été reportées au début de l'année suivante). La trésorerie est toujours, en fin d'exercice, supérieure à 1,5 M€, ce qui est plutôt confortable. Les résultats de l'exercice sont en léger déficit, contenu au regard du volume budgétaire global.
Au total, 99,49 % du budget d'investissement voté a été réalisé, ce qui reflète la sincérité du budget présenté. Les principaux investissements portent sur l'achat de projecteurs LED, l'acquisition d'un système de gradation des lustres Grande Salle pour un passage en LED, des dépenses informatiques et un Jukebox.
Au fonctionnement, les dépenses réelles représentent 12, 742 M€, soit un taux de réalisation de 99,56 %. Les charges de personnel représentent le poste le plus significatif, tandis que les charges exceptionnelles restent marginales.
Les recettes ont été réalisées à 102 % des prévisions budgétaires : la forte proportion de subventions confirme leur rôle structurant. On note une augmentation des recettes liées aux cessions et coproductions, l'augmentation des recettes de mécénat, la diminution des recettes liées aux locations d'espaces par rapport à l'année exceptionnelle 2024 et la hausse des recettes de billetterie.

Frédéric ANTROP met en exergue quelques points divers :

- le délai global de paiement, inférieur à 2 jours ;
- la qualité des mandatements (sur plus de 5000 mandats, seuls 15 ont été rejetés par l'agence comptable, dont 13 à la demande de l'ordonnateur) ;
- les titrages des recettes et recouvrements : sur 305 titres de recettes, deux ont été rejetés. Le taux de recouvrement à la date de clôture de l'exercice s'établit à 96,90 % (99 % en 2024).

En conclusion, malgré un résultat négatif, l'équilibre général reste satisfaisant, l'écart constaté demeure faible. L'exercice 2025 se caractérise par une gestion rigoureuse dans un contexte budgétaire contraint. L'augmentation globale des recettes propres est à souligner cette année.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité (rapport financier et comptes 2025).

Marie-Pierre BRESSON remercie les administrateurs pour leur confiance.

Marchés publics conclus en 2025

Euxane de DONCEEL présente la liste des marchés passés en 2025 au regard de ceux prévus lors du vote du Conseil d'administration du mois de décembre 2024, ainsi que la liste des engagements supérieurs à 10 000 € hors artistique (par souci de confidentialité, la liste des engagements artistiques supérieurs à 10 000 € est diffusée sur table aux membres du Conseil).

Docusign Envelope ID: 979959B7-844C-85D2-813E-4618619469D2

REÇU EN PREFECTURE
le 01/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20260630-2026_06_355

Décision modificative n° 1 au budget 2026

Euxane de DONCEEL indique que l'arrêté du 30 décembre 2025 modifie l'instruction budgétaire officielle de l'Opéra (M4) entérinant la suppression du chapitre des dépenses imprévues (022) et nécessitant de modifier certaines écritures du budget primitif 2026.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Autorisation de réaliser des virements de crédits entre chapitres

Le même arrêté autorise la structure, sous réserve d'une délibération du Conseil d'administration, à opérer des mouvements entre chapitres, hors dépenses de personnel.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

PROJET ARTISTIQUE

Renouvellement du conventionnement de Théâtre Lyrique d'Intérêt National

Marie-Pierre BRESSON informe les membres du Conseil du renouvellement du conventionnement de Théâtre Lyrique d'Intérêt National.
Ce renouvellement est nécessaire, puisque ce conventionnement est lié à la personne de la directrice de l'Opéra. Il témoigne donc de la confiance accordée par le ministère de la Culture à Barbara ECKLE.

Présentation de la programmation de la saison 2026-2027

Barbara ECKLE indique que cette programmation s'inscrit dans le cadre du nouveau projet, avec la répartition de la saison en constellations, le maintien des nouveaux formats (Open Week, l'opéra itinérant, les concerts sieste, insomniaque et heure bleue, le jury Premiers Regards…), la nouvelle charte graphique et les nouveaux outils de communication (brochure trimestrielle et dépliant).

Le fil conducteur de la saison 2026-2027 est « appartenir ou pas à une société, une culture, un groupe, un territoire ou à une norme acceptée », notamment la position de ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas appartenir. Toutes les œuvres présentées au cours de la saison sont liées à ce sujet : des histoires de vie hors norme, d'exil, de migration, nostalgie, d'exclusion, d'intégration et d'acceptation.

Barbara ECKLE expose ensuite la programmation par spectacle, par constellation.
Marie-Pierre BRESSON remercie Barbara ECKLE pour cette présentation très alléchante.

Docusign Envelope ID: 979959B7-844C-85D2-813E-4618619469D2

REÇU EN PREFECTURE
le 01/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20260630-2026_06_355

ADMINISTRATION GENERALE

Grille tarifaire de la billetterie pour la saison 2026-2027

Marie-Pierre BRESSON explique que la modification de la grille permet de mieux tenir compte de l'articulation de la saison.

Barbara ECKLE confirme que les tarifs actuellement mis en place (ABCD) ne semblaient pas correspondre exactement à la proposition formulée dans le cadre du nouveau projet de l'Opéra de Lille, avec un important écart entre les tarifs A et B. Le choix du tarif est systématiquement lié à la proposition et à l'accessibilité pour le public.
Barbara ECKLE a donc proposé d'ajouter des tarifs intermédiaires entre A et B, et entre B et C. Par exemple, si *L'Affaire Makropoulos* présente toutes les caractéristiques du grand opéra, ce qui justifie le tarif, *Les Enfants terribles* nécessitaient un tarif compris entre A et B.
Barbara ECKLE n'a pas voulu augmenter les tarifs dès la première saison. Il lui semble dorénavant opportun de procéder à une très légère augmentation des prix comprise entre 1 et 2 €, en fonction des catégories. Le tarif C reste inchangé. Le tarif D correspondant aux concerts en grand foyer (concert heure bleue, sieste, etc) passe de 10 à 12 €, ce qui peut paraître une forte augmentation, mais le prix est resté inchangé depuis 20 ans. L'accessibilité est maintenue.

Euxane de DONCEEL explique que ce changement offre davantage de souplesse et d'agilité, et opportunément, pourrait générer un peu plus de recettes. Pour autant, il semble possible de ne pas impacter le panier moyen pour maintenir l'attractivité et la fidélité du spectateur : il est même possible d'assister à un spectacle de plus en dépensant la même somme (en optant pour un spectacle au tarif B+ plutôt que A).
Euxane de DONCEEL fait également mention de la remise au propre des tarifs « entreprises ».

Marie-Pierre BRESSON conclut que ces modifications assez marginales correspondent mieux au projet de l'Opéra.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Jean-Paul MULOT remercie l'équipe de l'Opéra pour l'ensemble des interventions et le travail réalisé pour la saison actuelle. Les critiques ont bien accueilli, à l'échelle régionale et nationale, l'arrivée de cette nouvelle programmation.
La transformation de l'Opéra s'est déroulée à l'intérieur de la maison dans la continuité. Malgré un contexte financier difficile, l'Opéra arrive à maîtriser les comptes sans affecter la qualité éditoriale et artistique, répondant aux promesses portées par le projet.
Jean-Paul MULOT salue l'intérêt des brochures par Constellation, et s'enquiert de leur coût et de leur déclinaison digitale. Par ailleurs, il aurait aimé parler davantage de l'opéra itinérant.
Enfin, Jean-Paul MULOT annonce l'organisation, le 12 juin, à EuraTechnologies d'un sommet de l'IA sous un angle populaire. Il souhaite consacrer un volet à la culture et que les acteurs culturels puissent échanger sur la question de l'impact de l'IA pour les institutions ou le public. Il lance donc une invitation.

Euxane de DONCEEL explique qu'à date, les équipes utilisent très ponctuellement l'IA selon leurs sensibilités respectives, mais qu'une charte des bonnes pratiques est en cours de rédaction (pour prendre en compte la confidentialité des requêtes et des données, les aspects RGPD et l'impact carbone notamment).

Docusign Envelope ID: 979959B7-844C-85D2-813E-4618619469D2

REÇU EN PREFECTURE
le 01/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20260630-2026_06_355

Concernant le bilan du *Château de Barbe-Bleue*, il n'est pas encore finalisé. Elle propose que ce point soit aborder lors du Conseil d'administration qui sera organisé avant l'été pour nommer un Président et un Vice-président et accueillir les nouveaux représentants municipaux et métropolitains en leur fournissant des éléments de compréhension, outre quelques délibérations techniques.
Le Château de Barbe-Bleue a été joué à 14 reprises, deux fois à l'Opéra, puis dans 12 lieux de la métropole et de la Région entre mi-janvier et mi-février. Pendant les spectacles, le public bénéficiait soit d'une introduction à l'œuvre ou d'une sortie de spectacle coanimée par Les Petits Frères des Pauvres sur le sujet de l'isolement et de la vieillesse.
Une grande satisfaction ressort des témoignages du public et des extraits de presse. Ce spectacle, qui était souvent gratuit ou peu onéreux, a été très apprécié, pour son format spécifique, immersif et participatif.
L'équipe de l'Opéra a ainsi expérimenté un nouveau format dans des lieux pas toujours adaptés. Un lien très fort s'est noué entre les artistes et les techniciens qui ont accompagné ce projet : ils sont prêts à repartir pour la prochaine édition !
Un bilan détaillé sur l'Opéra itinérant doit être dressé au sein de l'équipe la semaine suivante. Il s'avère qu'il sera préférable d'organiser cette tournée régionale au printemps, car de nombreux lieux potentiels n'étaient pas chauffés et la coactivité est importante. La majorité des représentations était complète, avec une jauge d'une centaine de personnes à chaque fois. Les musiciens étaient très intégrés dans le spectacle, le spectacle était émouvant et le kit de médiation a plutôt été bien utilisé. Cinq bus ont été organisés pour que les spectateurs assistent à des représentations à Lille de *l'Affaire Makropoulos*.

Barbara ECKLE précise que le contenu de la brochure se trouve sur le site internet. Il s'avère impossible de l'envoyer par courrier à tous les abonnés, mais ils reçoivent un message les invitant à venir la chercher à l'Opéra. Il pourrait être pertinent de créer des pôles dans la région qui pourraient distribuer ces brochures.

Jean-Paul MULOT suggère de prévoir une exploitation digitale de la brochure.

La séance est levée à 12 heures.

Docusign Envelope ID: 979959B7-844C-85D2-813E-4618619469D2

REÇU EN PREFECTURE
le 01/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20260630-2026_06_355

opéra de lille

CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 JUIN 2026 à 9h00
OPÉRA DE LILLE /GRAND FOYER

FEUILLE DE PRÉSENCE / QUORUM

COLLECTIVITÉS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS	POUVOIR	SIGNATURES
VILLE DE LILLE	Mme Marie-Pierre BRESSON			
	Mme Nathalie SEDOU	Mme Aneth HEMBERT		
	Mme Amy BAH	M. Stanislas DENDIEVEL		
	M. Franck HANOH	Mme Laura VERDUGO BEYRIE		
	Mme Souad MARTY-ZAOMI	M. Arnaud TAISNE		
	Mme Marianne DUVOUX	Mme Agnès DURVIN KADAK		
	Mme Margaux ROUCHET	Mme Charlotte BRUN		
	Mme Julie GARCIA	M. Patrick KOLEBACKI		
MEL	M. Michel DELEPAUL	M. Jean-Gabriel MASSON		
	M. Alain CAMBIEN	Mme Zohra REIFFERS		
	Mme Marie-Noëlle NIREL	M. Ulric VANACKER		
	Mme Delphine BLAS	M. Frédéric TRÉCA		
RÉGION HAUTS-DE-FRANCE	M. Jean-Paul MULOT	Mme Nadège BOURGHELLE-KOS		
	M. Grégory TEMPREMANT	Mme Mady DORCHIES-BRILLON		
	M. François DECOSTER	M. Frédéric LEFEBVRE	Mme Nadège BOURGHELLE-KOS	
	M. Sébastien CHENU	M. Jean-Philippe TANGUY		
ÉTAT	M. le Préfet du Nord M. Bertrand GAUME	M. Guillaume AFONSO	M. Nicolas GUINET	
	M. le Directeur des Affaires Culturelles de la Région des Hauts-de-France M. Hilaire MULTON	M. Nicolas GUINET		
PERSONNALITÉS QUALIFIÉES	Mme Pascale PRONNIER	M. Christophe MARQUIS		
	M. Mathieu RIETZLER	Mme Jacqueline BRUCKERT		
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	NN	M. Olivier DESSE		
	Mme Marion TINOCO	M. Jonas PAMART PALÀ		